

COMMUNE DE PRENERON  
MAIRIE

32190  
PRENERON

Le 09 février 2017

## **CONVOCAATION**

Madame, Monsieur

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance qui aura lieu le :

**jeudi 16 février 2017 à 20 heures 30**  
**SALLE DE LA MAIRIE**

## **ORDRE DU JOUR**

- Délibération pour le non transfert, à la communauté de communes d'Artagnan en Fezensac, de la compétence relative aux documents d'urbanisme.
- Demande d'une nouvelle subvention au Conseil Départemental pour le projet du presbytère.
- Demande de subvention de l'association ADDA 32
- Demande de contribution supplémentaire SDIS
- Compte rendu réunion différents syndicats
- Questions diverses
  
- Transformation de l'ancien Presbytère en Mairie :  
arbitrage sur estimatif phase DCE provisoire

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées.

FAVAREL Guy  
Le Maire